

Un groupe de travail chargé de la santé au sein du "Grenelle de l'environnement" PARIS, 9 juillet 2007 (APM) –

Un groupe de travail "Santé et environnement", présidé par deux médecins, a été mis en place au sein du projet "Grenelle de l'environnement", a annoncé vendredi le ministre de l'écologie, du développement et de l'aménagement durables, Jean-Louis Borloo.

Comme l'avait annoncé le président de la République, Nicolas Sarkozy, le 21 mai (cf dépêche APM HMKEL004), ce "Grenelle de l'environnement" sera "un contrat entre l'Etat, les collectivités territoriales, les syndicats, les entreprises et les associations" afin de définir des programmes en faveur de l'écologie, du développement et de l'aménagement durables.

Parmi les six groupes de travail mis en place par le gouvernement et qui commencent officiellement leurs travaux lundi, l'un d'eux est chargé de réfléchir aux conditions d'instauration d'un "environnement respectueux de la santé" en analysant un certain nombre d'enjeux, comme la qualité de l'alimentation, la réduction des pollutions industrielles et urbaines, le traitement des déchets, la qualité de l'eau, ou encore la réduction des substances toxiques, comme les substances chimiques cancérigènes ou les pesticides.

Ce groupe est présidé par Dominique Maraninchi, professeur de cancérologie et président du conseil d'administration de l'Institut national du cancer (INCa) et vice-présidé par Alain Grimfeld, pédiatre et allergologue, président du comité de prévention et de précaution placé auprès du ministre de l'écologie.

"L'idée est de proposer au terme du Grenelle, fin octobre, quinze à vingt programmes prioritaires de notre pays", a déclaré vendredi Jean-Louis Borloo, au cours d'une conférence de presse.

Chacun des groupes devrait se réunir deux fois en juillet pour identifier trois propositions d'actions "concrètes et quantifiables" dans son domaine, puis leurs présidents devraient remettre à la fin du mois un rapport intermédiaire des travaux en cours au président de la République.

Ce socle de mesures fera alors fin septembre "l'objet d'une discussion avec les associations de défense de l'environnement", a affirmé le ministre de l'écologie.

Enfin, de fin septembre à début octobre, une consultation du grand public et des acteurs locaux sera menée, sous forme de six grandes réunions publiques interrégionales, de sollicitations des partis et fondations politiques, de forums sur un site internet dédié (www.legrenelle-environnement.fr) et d'un débat au conseil économique et social.

Outre le groupe "Santé et environnement", le "Grenelle environnement", mené également par le ministre de l'agriculture et de la pêche, Dominique Bussereau, et la secrétaire d'Etat à l'écologie, Nathalie Kosciusko-Morizet, réunit cinq autres groupes, chargés de travailler sur la lutte contre les changements climatiques, la préservation de la biodiversité, la production et la consommation durables, les institutions et l'écologie, et la promotion des modes de développement durables.